

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 08 Juin 2016

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Approuve la proposition de la commission voiries concernant le choix de l'entreprise pour l'entretien annuel des chemins, à savoir l'Entreprise SAS Pascal CARRÉ et fils pour un montant de 5 700€ HT.
- Accepte (avec une abstention) de prendre l'entreprise HAUTEM pour la pose d'un poteau incendie Rue des Moncheux pour un montant de 4 433.88€ TTC.

Le Maire,

Richard FERNANDEZ